

Première publication

1. *Raison sociale (nom) et siège de l'association dissoute:*
Association Dalle, Rachline et Berestycki, en liquidation, Cologny GE
2. *Décision de dissolution par:* l'assemblée générale ordinaire
3. *Date de la décision:* 13.12.2005
4. *Echéance de préavis des créances:* **23.02.2006**
5. *Adresse pour la déclaration des créances:* Franciane Maure, liquidatrice, c/o Etude Necker, Christ, Gregorc & de Candolle, rue Toepffer 5, case postale 499, 1211 Genève 12
6. *Indication:* Il est instamment demandé aux créanciers de l'association dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7. *Remarques:* L'association a l'intention de procéder à une répartition anticipée de l'actif dans les conditions prévues à l'art. 745, al. 3 CO.

Mes Hugues Renaud et Valérie Marti, Notaires
1211 Genève 12

(03201574)